

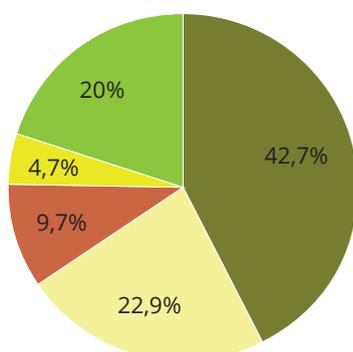
 <p>© Jean-Marc Pierre SALLES</p>	Superficie (en ha)	411
	Organisme gestionnaire	SMIGIBA
	Année d'approbation du DOCOB	2007
	Date arrêté ministériel ZPS	12/04/2006; 04/07/2018

Description

Le Pic de Crigne constitue l'éperon oriental de la Montagne d'Aujourd et de la Crête des Selles. Ce massif est caractérisé par une falaise de calcaire du Tithonique (Jurassique supérieur) surplombant les «terres noires» marneuses de l'Oxfordien. La situation géographique (premier haut massif des préalpes gapençaises dominant la vallée de la Durance) et l'opposition des versants permettent un contact spectaculaire entre une végétation de type méditerranéen en face sud (lande à Genêt cendré, pelouses xérophiles riches en Orchidées) et de type médio-européen en face nord (hêtraie mésophile). Sur la crête de Crigne, la présence du Genévrier thurifère aux côtés du Pin à crochets est également exceptionnelle.

Habitats d'espèces

Tableau 1 : Représentativité des différents habitats d'espèces identifiés au sein de la ZPS (n=411)



Habitats (Corine Landcover 2018)	Surface (en ha)	Surface sur le site (en %)
Forêts		42,7
- Forêt de conifères	102,7	25,0
- Forêt de feuillus	69,4	16,9
- Forêt mixte	3,1	0,8
Milieux à dominante minérale		22,9
- Roches nues	25,6	6,2
- Zone à végétation clairsemée	68,7	16,7
Milieux arbustifs		9,7
- Landes et fruticées	40,0	9,7
Milieux cultivés		4,7
- Cultures annuelles	17,0	4,1
- Cultures permanentes	2,4	0,6
Milieux herbacés		20,0
- Prairies naturelles	82,1	20,0
Surface totale	411	100

Intérêts ornithologiques

Ce site de grande valeur patrimoniale comprend trois ensembles d'habitats naturels hébergeant plusieurs espèces d'oiseaux vulnérables :

- ▶ les falaises du Pic de Crigne, du Rocher de Chantelle et de l'entrée du vallon de Crigne (Faucon pèlerin, Grand-duc d'Europe, ancien site de nidification du Vautour percnoptère ...);
- ▶ les forêts de feuillus dominants, hêtraie à l'ubac du Pic de Crigne, chênaie de Chêne pubescent en exposition chaude (Bondrée apivore, Pic noir, Circaète Jean-le-Blanc ...);
- ▶ les landes, taillis bas et pelouses sèches, en exposition sud et sud-est, en particulier dans le vallon de Crigne (Alouette lulu, Bruant ortolan, Engoulevent d'Europe, Pie-grièche écorcheur ...).

Espèce nichant hors périmètre mais fréquentant le site pour s'alimenter en période de reproduction : Aigle royal.



Circaète Jean-le-Blanc
© Christian AUSSAGUEL



Crave à bec rouge
© Aurélien AUDEVARD



Faucon pèlerin
© Christian AUSSAGUEL



Monticole bleu
© Aurélien AUDEVARD

Principaux facteurs de menace sur l'avifaune

Les principales problématiques à intégrer à la gestion du site sont :

- ▶ les reboisements inadaptés ;
- ▶ l'exploitation d'une carrière d'éboulis au pied des falaises du Rocher de Chantelle ;
- ▶ les modes de conduite du pâturage équin dans la partie orientale du vallon de Crigne (modification des pelouses sèches et de la lande à Genêt cendré) ;
- ▶ la fréquentation touristique croissante, avec notamment le développement de l'escalade et des sports aériens (proximité de l'aérodrome de Gap-Tallard).

Pour plus de précisions, voir les objectifs de conservation définis dans le DOCOB.

Principales espèces à enjeu de conservation

Pour voir la liste complète des espèces justifiant la ZPS : voir le formulaire standard de données (FSD) sous <https://inpn.mnhn.fr/accueil/recherche-de-donnees/natura2000>.

Tableau 2 : Principales espèces à enjeu de conservation dans la ZPS

Espèce	Statut N2000	PACA / France	Reproduction	Hors reproduction	Niveau de connaissance dans la ZPS	Commentaires
Circaète Jean-le-Blanc	DO1	490-590 / 2 500-3 300 couples	0-1 couple		Moyen	
Crave à bec rouge	DO1	? / 1000-3000 couples	5-10 couples	Sédentaire	Moyen	
Faucon pèlerin	DO1	? / 1000-1300 couples	0-1 couple	Sédentaire	Moyen	
Monticole bleu	AER	? / 3000-6000 couples	Rare	-	Moyen	

ELC : enjeu local de conservation Très fort Fort Moyen à fort Moyen

* : espèce concernée par un Plan National d'Actions ; ? : Pas d'information ; - : Données insuffisantes

DO1 : annexe 1 directive Oiseaux ; EMR : espèce migratrice régulière ; AER : autre espèce remarquable

Hivernage, passage et reproduction important(e) : 2-15% de l'effectif national Hivernage, passage et reproduction majeur(e) : >15% de l'effectif national

Bilan des suivis

Liste non exhaustive élaborée à partir d'une enquête réalisée en 2016 auprès des animateurs N2000

Tableau 3 : Types de suivis récents, en cours, ou en projet pour les espèces à enjeux de conservation.

Type de suivis	Espèces concernées	ELC
Pas de suivis renseignés		

*ELC : Enjeu local de conservation Très fort Fort Moyen à fort Moyen

Autres zonages environnementaux présents sur la ZPS

International	
National	
Régional	Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier

En gras : zonage couvrant plus de 10% de la ZPS.

Liens utiles

Cartes, arrêtés de désignation, DOCOB : <http://www.batrame-paca.fr>

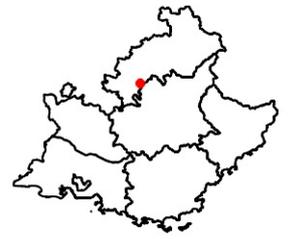
PNA, sites Natura 2000 : <http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr>

DOCOB : <http://www.side.developpement-durable.gouv.fr>

FSD : <https://inpn.mnhn.fr>

Bibliographie

Office National des Forêts. (2007). *Document d'objectifs de la ZPS « Bec de Crigne*». 91p.



-  Site de la Directive Oiseaux concerné
-  Site de la Directive Oiseaux avoisinant
-  Site de la Directive Habitats avoisinant

**NATURA 2000 - Directive Oiseaux - Zone de Protection Spéciale (ZPS) :
FR9312023 - Bec de Crigne**

